



The First Nations Principles of OCAP®

The First Nations Principles of OCAP® are a set of standards that establish how First Nations' data and information should be collected, protected, used, or shared.

OCAP® (which stands for Ownership, Control, Access, and Possession) maintains that First Nations have control over data collection processes in their communities—and that they should own, protect, and control how this information is used. Access to First Nations data is important, and First Nations should be the ones who determine how access to external researchers is facilitated.

THE ORIGINS OF OCAP®

The notions inherent in OCAP® are not new. First Nations have been advocating for these rights for decades, in part because of the improper use of their information that they've witnessed over the years.

OCAP® has its origins in a 1998 meeting of the Assembly of First Nations' National Steering Committee (NSC), a coalition of First Nation thinkers, academics, and leaders who were charged with creating a new national First Nations health survey.

Originally known as "OCA," the principles were created as a set of ethical guidelines for how data gathering should be conducted in First Nations communities. The NSC later added a "P" to acknowledge the importance of First Nations' possession of their data and OCAP® as we know it was born.

In 2000, the NSC transitioned into the First Nations Information Governance Committee, which was incorporated into the non-profit FNIGC, by mandate of the AFN Chiefs-in-Assembly, in 2010.

Today, the OCAP® principles are integral to everything FNIGC does, which is represented in its vision that every First Nation will achieve data sovereignty in alignment with its distinct world view.

EXPLORING THE OCAP® PRINCIPLES

Ownership refers to the relationship of First Nations to their cultural knowledge, data, and information. This principle states that a community or group owns information collectively in the same way that an individual owns his or her personal information.

Control affirms that First Nations, their communities, and representative bodies are within their rights to seek control over all aspects of research and information management processes that impact them. First Nations control of research can include all stages of a particular research project—from start to finish. The principle extends to the control of resources and review processes, the planning process, management of the information and so on.

Access refers to the fact that First Nations must have access to information and data about themselves and their communities regardless of where it is held. The principle of access also refers to the right of First Nations communities and organizations to manage and make decisions regarding access to their collective information. This may be achieved, in practice, through standardized, formal protocols.

Possession While ownership identifies the relationship between a people and their information in principle, possession or stewardship is more concrete: it refers to the physical control of data. Possession is the mechanism by which ownership can be asserted and protected.

OCAP® is intended to support strong information governance on the path to First Nations data sovereignty. Given the diversity across and within Nations, the OCAP® principles can be expressed and asserted in line with a Nation's respective world view, traditional knowledge, and protocols.

It also reflects a First Nation's commitment to use information in a way that brings benefit to the community while minimizing possible harm.

It's also important to note that OCAP® is an expression of First Nations jurisdiction over information about their communities and its community members. As such OCAP® operates as a set of specifically First Nations—rather than Indigenous—principles.

OCAP® is not a doctrine or a prescription. It respects a community to make its own decisions regarding why, how, and by whom information is collected, used, or shared.

WANT TO LEARN MORE ABOUT OCAP®?

FNIGC.ca is the go-to resource for anyone looking to learn more about the First Nations principles of OCAP®. There you will find FAQs, papers, and videos that explore the history and importance of OCAP®, trace the impact of OCAP® from a First Nations lens, and articulate the significance of OCAP® in a cultural and legal setting.

The website is also home to *The Fundamentals of OCAP®*, an online course that provides a solid foundation in OCAP® and offers knowledge that can be translated into practical skills in a wide range of workplace settings. Individual learners will discover why OCAP® is needed, how it can be applied in real life, the barriers to (and the levers for) the implementation of OCAP®, and the future of OCAP®.

Looking for a deeper dive into OCAP®? FNIGC also offers The First Nations Principles of OCAP® workshops. Whether as a complement to The Fundamentals of OCAP® online course or as a standalone offering, FNIGC will work with you to build an interactive experience designed to equip your organization with the knowledge to assert, respect, and promote the First Nations Principles of OCAP®.



FNIGC | CGIPN

First Nations Information Governance Centre
Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations

To learn more about the First Nations principles of OCAP®, how they apply to First Nations people and communities, and researchers and academics, please visit [FNIGC.ca](https://fnigc.ca).



Les principes de PCAP®

Les principes de PCAP® sont un ensemble de normes qui établissent la façon dont les données et les renseignements des Premières Nations doivent être recueillis, protégés, utilisés ou partagés.

Les principes de PCAP® (pour propriété, contrôle, accès et possession) veulent que les Premières Nations contrôlent les processus de collecte de données dans leurs collectivités et qu'elles possèdent, protègent et contrôlent la façon dont leurs renseignements sont utilisés. L'accès aux données des Premières Nations est important, et les Premières Nations devraient être celles qui déterminent comment l'accès aux chercheurs externes est facilité.

L'ORIGINE DES PRINCIPES DE PCAP®

Les notions inhérentes aux principes de PCAP® ne sont pas nouvelles. Les Premières Nations revendiquent ces droits depuis des décennies, en partie en raison de l'utilisation inappropriée de leurs renseignements dont elles ont été témoins au fil des ans.

Les principes de PCAP® ont vu le jour en 1998 lors d'une réunion du Comité directeur national (CDN) de l'Assemblée des Premières Nations, une coalition de penseurs, d'universitaires et de dirigeants des Premières Nations chargés de créer une nouvelle enquête nationale sur la santé des Premières Nations.

Connus à l'origine sous le nom de « PCA », les principes ont été créés comme un ensemble de lignes directrices éthiques sur la façon dont la collecte de données devrait être effectuée dans les collectivités des Premières Nations. Le CDN a par la suite ajouté un « P » pour reconnaître l'importance de la possession par les Premières Nations de leurs données, pour donner les principes de PCAP® tel que nous les connaissons.

En 2000, le CDN est passé au Comité de gouvernance de l'information des Premières Nations, qui a été intégré au CGIPN sans but lucratif, conformément au mandat de l'assemblée des chefs de l'APN, en 2010.

Aujourd'hui, les principes de PCAP® font partie intégrante de tout ce que fait le CGIPN, ce qui est représenté dans sa vision selon laquelle chaque Première Nation réalisera la souveraineté en matière de données conformément à sa vision du monde distincte.

EXPLORER LES PRINCIPES DE PCAP

« **Propriété** » réfère à la relation que les Premières Nations entretiennent avec leur savoir culturel et les données et renseignements les concernant. Selon ce principe, une communauté ou un groupe est collectivement propriétaire de l'information, à l'instar d'un individu qui est naturellement propriétaire de ses renseignements personnels.

« **Contrôle** » exprime que les Premières Nations, leurs communautés et les organismes qui les représentent ont le droit d'exiger le contrôle de l'intégralité de la recherche et des processus de gestion de l'information les concernant. Le contrôle de la recherche peut comprendre toutes les étapes d'un projet, du début à la fin. Le principe s'étend au contrôle des ressources et aux processus d'examen, au processus de planification, à la gestion de l'information et ainsi de suite.

« **Accès** » affirme que, quel que soit l'endroit où se trouvent des renseignements et données concernant les Premières Nations et leurs communautés, celles-ci doivent y avoir accès. Ce principe confirme également le droit des communautés et des organisations des Premières Nations de prendre des décisions concernant l'accès à leur information collective et la gestion de cet accès. En pratique, cela peut se faire au moyen de protocoles officiels normalisés.

« **Possession** » est un principe plus concret que la propriété, qui définit la relation qui existe entre un peuple et l'information le concernant. La possession est le mécanisme permettant de faire valoir et de protéger la propriété.

Les principes de PCAP® visent à appuyer une solide gouvernance de l'information sur la voie de la souveraineté des données des Premières Nations. Compte tenu de la diversité au sein des nations et entre elles, les principes de PCAP® peuvent être exprimés et affirmés conformément à la vision du monde, aux connaissances traditionnelles et aux protocoles respectifs d'une nation.

Cela reflète également l'engagement des Premières Nations à utiliser l'information d'une manière qui profite à la collectivité tout en minimisant tout préjudice possible.

Il est également important de noter que les principes de PCAP® représentent l'expression du contrôle des Premières Nations en matière de renseignements sur leurs communautés et leurs membres. Ainsi, les principes de PCAP® s'appliquent aux Premières Nations spécifiquement, et non à tous les Autochtones.

Les principes de PCAP® ne sont pas une doctrine, et ne sont pas normatifs. Ils respectent le droit d'une communauté de prendre des décisions en ce qui a trait aux raisons et à la manière dont les renseignements sont collectés, utilisés ou partagés, et par qui cette collecte est effectuée.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LES PRINCIPES DE PCAP®?

Le site FNIGC.ca est la ressource de référence pour quiconque souhaite en apprendre davantage sur les principes de PCAP® des Premières Nations. Vous y trouverez des FAQ, des articles et des vidéos qui explorent l'histoire et l'importance des principes de PCAP, retracent l'impact des principes du point de vue des Premières Nations et décrivent leur importance dans un contexte culturel et juridique.

Le site Web héberge également « Fondamentaux des principes de PCAP® », un cours en ligne qui fournit une base solide et offre des connaissances qui peuvent être traduites en compétences pratiques dans un large éventail de milieux de travail. Les apprenants découvriront pourquoi les principes de PCAP® sont nécessaires, comment ils peuvent être appliqués dans la vie réelle, les obstacles à la mise en œuvre des principes (et les leviers pour y arriver) ainsi que l'avenir des principes.

Vous cherchez à en savoir plus sur les principes de PCAP®? Le CGIPN offre également des ateliers sur les principes de PCAP® des Premières Nations. Qu'il s'agisse d'un complément au cours en ligne Fondamentaux des principes de PCAP® ou d'une offre autonome, le CGIPN travaillera avec vous pour créer une expérience interactive conçue pour donner à votre organisation les connaissances nécessaires pour affirmer, respecter et promouvoir les principes de PCAP® des Premières Nations.



CGIPN | FNIGC

Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations
First Nations Information Governance Centre

Pour en savoir plus sur les principes de PCAP® des Premières Nations, sur leur application aux individus et aux communautés des Premières Nations, ainsi qu'aux chercheurs et aux universitaires, visitez le site www.FNIGC.ca.